

Marie-Céline ISAIA

CIHAM UMR 5648 – Histoire, archéologie, littératures – mondes médiévaux

Section 34 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A2

J'ai 48 ans, j'enseigne à Lyon depuis 2006, et comme professeure d'histoire médiévale à Jean-Moulin Lyon3 depuis 2023. Je suis universitaire et membre d'une UMR, donc je connais bien le rôle du CNRS : au sein de mon laboratoire, le CIHAM, j'ai été membre du conseil scientifique, copilote d'un des trois axes thématiques pluridisciplinaires (2021-2026), membre du conseil éditorial de nos éditions. Je représente aussi le CIHAM dans le comité de direction de l'Équipex Biblissima+. Je me présente maintenant pour porter le nouveau projet scientifique de l'UMR comme directrice adjointe à partir du 1^{er} janvier 2026. Je crois au travail collectif des spécialistes de langues et de littératures, des archéologues et des historiens : tous les projets que j'ai portés dans mon UMR ont reposé sur la complémentarité des disciplines, le respect des compétences de chacun, le dialogue entre chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, le comparatisme entre l'Islam et les mondes chrétiens du Moyen Âge.

J'apporte aux entreprises collectives mon savoir d'historienne des sociétés médiévales de l'Occident latin, avec un intérêt marqué pour l'Antiquité tardive et le Premier Moyen Âge et du goût pour la philologie latine. J'ai publié des éditions critiques et des traductions françaises, et je forme les étudiants à l'écrit, avec la conviction qu'un bon historien, qu'il soit antiquiste ou médiéviste, doit rendre compte de la fabrication de ses sources. Ces compétences font de moi une spécialiste de la transmission des textes et de l'histoire intellectuelle, des relations pédagogiques et de l'histoire sociale des savoirs. Je suis reconnue en particulier pour mes travaux sur l'écriture médiévale de l'histoire, la Renaissance carolingienne et la contribution idéologique des clercs au gouvernement.

Je veux vous représenter au comité national de la Recherche scientifique pour que nos disciplines soient toujours reconnues comme à forte valeur humaniste ajoutée ; pour qu'aucune logique comptable à court terme n'entrave ceux qui travaillent sur le temps long de l'intelligence ; pour que le CNRS nous donne les moyens de travailler autrement que dans l'urgence ou la précarité. Dans l'évaluation des chercheuses et des chercheurs, ainsi que de leurs unités, je mettrai en valeur celles et ceux qui construisent une recherche patiente et originale, collective et ambitieuse, en prenant toujours en compte l'investissement dans les missions de service à la communauté scientifique.

Dans les logiques de recrutement, je défendrai l'excellence, la justice et l'innovation. Je serai aussi attentive à l'équilibre entre nos territoires – parce qu'on ne fait pas la même recherche près et loin de Paris, et que le CNRS doit assumer, à son échelle, son rôle d'aménageur du territoire. Si vous me faites confiance pour porter vos intérêts, je m'engage à promouvoir la liberté intellectuelle et la parole critique. Je m'engage aussi à rendre des comptes sur mes choix et mes votes et à répondre en cours de mandat à toutes les demandes légitimes.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 34

Airton POLLINI, CeTHiS

Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN, CeTHiS

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

